

*Ton honnêteté et ton impartialité
ont été exemplaires.*

Ses enfants:

Pierre-Louis **Stalder**, à Saint-Oyens;

Françoise **Rapp-Stalder**, à Lonay, et son ami Claude;

Ses petits-enfants:

Loïck **Rapp**, à Lonay, et son amie Nadine;

Isaline **Rapp**, à Lonay;

Robin et Sarah **Rapp**, à Saint-Oyens;

René **Croisier-Dubois**, ses enfants et petits-enfants, à Gimel et Morges;

Edith **Grosjean-Debonneville** et famille, à Saint-Oyens;

Les familles **Rosset**, **Monneyron** et **Bignens**;

ainsi que ses filleuls et filleules et les familles parentes, alliées et amies
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Henri STALDER

ancien syndic

enlevé à leur tendre affection le samedi 20 février 2010, dans sa 93^e année.
La cérémonie aura lieu à Saint-Oyens, le mercredi 24 février.

Culte en l'église à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30, suivis de la crémation à Lausanne.

Un grand merci au personnel du CMS et de l'Hôpital d'Aubonne pour leur gentillesse et leur dévouement. Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à l'Hôpital d'Aubonne, CCP 10-6994-6.

*En nous quittant, Maman a emporté avec elle la moitié de ton cœur.
L'autre moitié ne suffisait pas à lui survivre
tellement votre Amour est fort et éternel.*

*Reposez en paix, parents adorés, vous êtes à jamais réunis.
Maintenant votre histoire d'amour se poursuit.*

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.